

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 20 février 2020 à 19h30

Etaient présents : A BOUTHEMY maire, M BOUVIER, F BUSSON, F GEFFRAULT, R BARON, P GRANDGIRARD, A GENOUEL, J DROUILLE, M DELAHAIE, S JEULAND,
Etaient absents : Y MARTIN, S NIEZ, B DELALANDE

Secrétaire de séance : Mme BUSSON.

Date de la convocation : 15 FEVRIER 2020

Date d'affichage du compte rendu : 04 MARS 2020

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire revient sur le compte rendu du précédent conseil municipal : il n'y a ni questions et aucune remarque, le compte rendu est approuvé.

2. FINANCES :

Vote des comptes administratifs 2019 et comptes de gestion

Monsieur le Maire demande à Mme TIRIAU, secrétaire, de nous présenter les comptes administratifs et les comptes de gestion de la commune.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 RÉSUMÉ				
LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET COMMUNE				
Résultats reportés	138 492.39			
Opérations de l'exercice	563 450.46	556 341.31	663 490.23	804 635.07
TOTAUX		556 341.31	663 490.23	804 635.07
Résultats de la clôture	7 109.15			141 144.84
RÉSULTATS DÉFINITIFS	145 601.54			141 144.84
BUDGET ASSAINISSEMENT				
Résultats reportés		82 922.48	9 333.47	
Opérations de l'exercice	32 123.18	36 642.00	65 094.19	71 091.12
TOTAUX	32 123.18	119 564.48	74 427.66	71 091.12
Résultats de la clôture		4 518.82		5 996.93
RÉSULTATS DÉFINITIFS	-	87 441.30	- 3 336.54	

LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents

BUDGET LES VALLONS				
Résultats reportés		91 728.25		215 538.47
Opérations de l'exercice	33 199.14		200 459.37	10 720.90
TOTAUX	33 199.014	91 728.25	200 459.37	226 259.37
Résultats de la clôture	33 199.14		189 738.47	
RÉSULTATS DÉFINITIFS	-	58 529.11		25 800.00
LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
BUDGET ZONE D'ACTIVITES				
Résultats reportés			126 116.62	
Opérations de l'exercice				126 116.62
TOTAUX			126 116.62	126 116.62
Résultats de la clôture				
RÉSULTATS DÉFINITIFS	-			0

Monsieur le Maire se retire afin d'approuver les comptes.

VOTE 9 voix pour

- comptes de gestion

Les comptes de gestion étant identiques aux comptes administratifs, ceux-ci sont approuvés

VOTE 9 voix pour

- budget assainissement

Du fait du transfert de la compétence « assainissement des eaux usées et des eaux pluviales urbaines » à Vitré Communauté, le conseil approuve le transfert des résultats. La compétence « » étant transférée à Vitré Communauté depuis le 1^{er} janvier 2020, il a lieu de clore le budget assainissement, les excédents de 84 104.76 euros seront transférés à Vitré Communauté sur 3 exercices soit 28 034.92 euros en 2020, 2021 et 2022

3. ENFANCE ET JEUNESSE :

Monsieur le Maire nous présente le nouveau contrat enfance et jeunesse 2019-2021. Celui-ci n'a pas subi de modification notable par rapport à celui d'avant, il est donc renouvelé.

VOTE 10 voix pour

4. URBANISME :

- Chemin de randonnées

Monsieur Fernand GEFRAULT nous informe de l'avancée des tractations concernant la réalisation du chemin de randonnée qui part de la ballade Pierre Rossignol jusqu'à St Aubin. Des achats de terrain sont à prévoir

Propriétés SOKN et JEULAND



Le document préparé par Loïc Aubault, géomètre à Vitré, précise les surfaces à acquérir

parcelles	surface	propriétaire
A 1045	254 m ²	Consort SOKHN
A 1048, 1049	57 m ²	M et Mme Raymond JEULAND

Présents : 10

Votants 10

Pour l'achat : 9

Abstention : 1

Contre l'achat : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ayant voté décide :

- ✓ D'acquérir les parcelles présentées
- ✓ De prendre à sa charge les frais d'acte notarié
- ✓ Autorise le maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

- Terrain GOUPIL rue des Lavandières

Lors des derniers conseils, il a été évoqué la possibilité pour la commune d'acquérir une parcelle appartenant aux consorts GOUPIL



Monsieur le Maire demande au conseil son avis pour l'achat au prix de 0.60 €/m² soit un total de 5 598 € pour l'ensemble de la parcelle. Cette parcelle est

classée en zone 2AU donc non constructible et constituera une réserve foncière pour la commune.

Monsieur Grandgirard ne participe pas au débat

Présents : 10

Votants 10

Pour l'achat à 0.60 € le m² :7

Abstention : 3

Contre l'achat à 0.60€ le m² : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ayant voté décide :

- ✓ Donne un accord de principe pour l'achat de la parcelle envisagée au prix de 0.60 euros le m²

Autorise le maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur Michel BOUVIER présente au conseil un devis pour le nettoyage des vitres des différents bâtiments communaux car cela devient de plus en plus difficile de le faire faire par nos agents, trop de temps, pas le matériel nécessaire. L'ensemble du conseil approuve le devis présenté

bâtiment	mission	Prix ht forfait	Prix ttc
Médiathèque	Nettoyage vitres intérieur et extérieur Essuyage huisseries et montants 6 velux	96,00	115,20
Centre culturel	Nettoyage vitres intérieur et extérieur Essuyage huisseries et montants	275,00	370,00
Salle de la fontaine	Nettoyage vitres intérieur et extérieur Essuyage huisseries et montants	145,00	174,00

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixé au jeudi 12 mars à 19h30.
Fin de séance à 21h 15